

Concours Talents des Cités 2023 : 6 créateurs d'entreprise et porteurs de projets issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville reçoivent le Prix national

Cette année, dans le cadre du programme **Entrepreneuriat Quartiers 2030**, le concours **Talents des Cités** a récompensé 6 entrepreneurs en devenir et en activité issus ou installés dans les **Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)**¹. L'un d'entre eux a également reçu un **Prix Coup de Cœur** décerné par des ambassadeurs du collectif **Cap Créa**.

En 2023, **785 entrepreneurs en devenir et en activité** ont candidaté et **une trentaine d'entre eux ont été récompensés au niveau régional**.

Depuis sa création, le **concours Talents des Cités** a récompensé **plus de 700 entrepreneurs** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les 6 lauréats nationaux ont été dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix le 23 novembre à la Gaîté Lyrique, en présence de représentants de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Banque des Territoires, France Télévisions, Radio France, Pôle emploi, Club XXI^e siècle et BGE. Un nouveau Prix a été lancé lors de cette édition : le **Prix Coup de cœur** décerné par des ambassadeurs du collectif **Cap Créa** à l'un de ces 6 lauréats.

- **Prix Bpifrance : Christian BARDIN** pour son entreprise **YOCA**, à Marseille (13) en Provence-Alpes-Côte d'Azur – En catégorie Emergence
Accompagné par Moovjee, Pépite, Incubateur La belle de mai

YOCA propose un logiciel de gestion de chantier innovant, à destination des entreprises du CVC-P (Chauffage, Ventilation, Climatisation, Plomberie), afin de pouvoir à terme, rendre tous les métiers du BTP moins difficiles, plus épanouissants et donc plus attractifs.

- **Prix Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville : Soheib Haddad et El Hocine Ali Rachedi** pour leur entreprise **Les légumes d'à côté** installée à Mulhouse (68) dans le Grand Est – En catégorie Création
Accompagnés par BGE, CitésLab, France Active et French Tech Tremplin.

Les légumes d'à côté est une légumerie dédiée à la transformation artisanale de légumes cultivés par les agriculteurs locaux partenaires. Sa mission : promouvoir une alimentation saine, sûre, savoureuse et respectueuse de l'environnement. Cette activité vise à contribuer au développement d'un modèle alternatif de production répondant aux enjeux environnementaux.

- **Prix Radio France : Hicham Ousseni** pour son projet **Kunto** à Grigny (91) en Ile-de-France - En catégorie Création
Accompagné par BGE et Réseau Entreprendre

Kunto est la première application de sport et nutrition réellement inclusive. Elle propose du contenu exclusif pour des personnes valides, en situation de handicap ou atteintes d'une pathologie spécifique. Car toute personne, quelle que soit sa particularité physique doit pouvoir accéder à la pratique d'une activité physique, par des programmes sportifs adaptés et personnalisés.

- **Prix France Télévisions : Aurélie Bresson** pour son entreprise **Les sportives** à Besançon (25) en Bourgogne-Franche-Comté – En catégorie Création
Accompagnée par BGE et Initiative France

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Les sportives est la seule maison d'édition qui publie des livres, format papier ou numérique, autour du sport féminin : biographies, conseils, histoires. Elle propose également des formations autour de l'écriture.

- **Prix Banque des Territoires : Hannah DOMINIQUE** pour son entreprise **Habit'Âme** à Mamoudzou (Mayotte) – En catégorie Création
Accompagnée par BGE, CCI-CMA, CRESS Mayotte.

Habit'Âme a pour objectif premier la réalisation de logements accessibles à tous et qui répondent aux normes européennes, antisismiques et anticycloniques à base de plastiques recyclés. Elle a pour cela recours à l'insertion par l'activité économique et veut permettre aux jeunes en errance de se former à des métiers d'avenir.

Habit'Âme souhaite répondre à 3 problèmes:

- l'absence de matériaux locaux de construction et l'habitat insalubre
- la prolifération des déchets
- l'absence d'offre de formation suffisante.

- **Prix Pôle emploi : Suzanne Aslan & Sylvie Delezenne** pour leur entreprise **Hair Expert Academy** implantée à Lille (59) dans les Hauts-de-France - En catégorie Création
Accompagnées par BGE, Initiative France, Réseau Entreprendre, Pôle emploi, Les Cigales Europe, Graine d'avenirs, Little Big Women, et Nord Actif.

Hair Expert Academy est un lieu polyvalent où l'on propose un **service de coiffure** et de **soins esthétiques** pour le grand public, et des formations continues pour les professionnels de la coiffure. La Hair Expert Academy embauche exclusivement des salariés et apprentis de la région en QPV, en situation de handicap ou de précarité. Soucieuse de la RSE, elle veut également intégrer une dimension environnementale dans les activités de coiffure en sélectionnant des produits bons pour la planète : colorations végétales et produits eco-responsables.

- **Prix Coup de Coeur : Hicham Ousseni** pour son projet **Kunto** à Grigny (91) en Ile-de-France.
Également Prix Radio France.

La vingt-deuxième édition du Concours Talents des Cités a été lancée en mai 2023 par la **Secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté et de la Ville et Bpifrance**, avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires, France Télévisions, Radio France, Pôle Emploi, le Club XXIe siècle et BGE.

Retrouvez les lauréats 2023 : www.talentsdescites.com/palmares/

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Contacts presse :

Bpifrance

Sophie Santandrea

Tel : 01 45 65 51 62

sophie.santandrea@bpifrance.fr

Agence The Desk

Laurence de la Touche

Tel : 06 09 11 11 32

laurence@agencethedesk.com

Ministère de la Ville

Tél : 01 44 49 85 65

A propos du Ministère chargé de la Ville et du Logement

Sous la tutelle du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le Ministère chargé de la Ville et du Logement met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

A propos de Bpifrance et de Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des start-ups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1er janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> -

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos du programme Entrepreneuriat Pour Tous

Bpifrance a structuré, en coopération avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, un programme spécifique intitulé « Entrepreneuriat pour Tous ». Le programme vise à (1) faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement, (2) animer les communautés entrepreneuriales, (3) accélérer les entreprises. Entrepreneuriat pour Tous c'est l'action volontariste de Bpifrance en direction des créateurs et dirigeants des quartiers : il s'agit de permettre que les solutions de Bpifrance et de ses partenaires contribuent à la réussite des entrepreneurs, où qu'ils soient.